

## FORMATION DE TUTEURS DE PROXIMITE – REFERENT DE SITE QUALIFIANT

MODULES	Durée / Pour qui	Contenu	Évaluation	Financement
<p><b>Module 1</b> Tuteur de proximité : les bases</p> <p><b>Inscription :</b> Groupement Régional gérée par l'Institut St Laurent <a href="http://www.institutsaintlaurent.org">http://www.institutsaintlaurent.org</a></p>	<p><b>40 heures</b> Module obligatoire Pour les tuteurs de proximité (contrat de professionnalisation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Notions de compétences de référentiel.</li> <li>-Savoir préparer l'accueil.</li> <li>-Savoir favoriser l'émergence de compétences.</li> <li>-Savoir favoriser la construction de la posture professionnelle.</li> <li>-Savoir utiliser les outils d'évaluation.</li> </ul>	<p>Le titre est validé par la présence du stagiaire et une épreuve de certification Exposer et illustrer par des exemples la co construction et la mise en œuvre de l'accompagnement.</p>	<p>Pour Tuteurs de contrat de professionnalisation : Fonds Unifaf Professionnalisation</p> <p>Pour autres tuteurs : <i>plan de formation de l'établissement</i></p>
<p><b>Module 2 :</b> Tuteur de proximité : approfondissement</p> <p><b>Inscription :</b> Groupement Régional gérée par l'Institut St Laurent <a href="http://www.institutsaintlaurent.org">http://www.institutsaintlaurent.org</a></p>	<p><b>40 heures</b> Renforcement des acquis du module tuteur de proximité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Savoir construire un référentiel.</li> <li>-Savoir construire une compétence.</li> <li>-Savoir élaborer un projet d'accueil.</li> <li>-Savoir construire un référentiel d'évaluation.</li> <li>-Connaître l'ingénierie pédagogique.</li> <li>-Connaître les procédures de capitalisation des acquis.</li> </ul>	<p>Le titre est validé par la présence du stagiaire et une épreuve de certification.</p> <p>Exposer les fondamentaux de la posture du tuteur et l'illustrer par des exemples.</p>	<p>Pour Tuteurs Niveau V et IV de contrat de professionnalisation : Fonds Mutualisés Unifaf (<i>fonds d'Intervention.</i>)</p> <p>Pour autres tuteurs : <i>plan de formation de l'établissement</i></p>
<p><b>Module 3</b> Réfèrent de site qualifiant : Management du tutorat</p> <p><b>Inscription :</b> Groupement Régional gérée par l'Institut St Laurent <a href="http://www.institutsaintlaurent.org">http://www.institutsaintlaurent.org</a></p>	<p><b>40 heures</b> Tuteur référent (Réfèrent de site qualifiant ) en vue du développement de la fonction tutorale au sein de l'établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Savoir construire et entretenir les liens avec les organismes de formation.</li> <li>-Connaître les enjeux de la relation tuteur / tutoré.</li> <li>-Savoir impulser les dynamiques de formation.</li> <li>-Savoir réguler et faire évoluer le dispositif de formation de site qualifiant.</li> </ul>	<p>Le titre est validé par la présence du stagiaire et une épreuve de certification. Expliciter les compétences managériales et les illustrer par des exemples. Définir les axes de travail du site qualifiant. Proposer un programme de travail avec les organismes de formation.</p>	<p>Formation continue sur le plan de formation de l'établissement</p>
<p><b>Organisation des modules 1 / 2 / 3 en Intra</b></p> <p><b>Inscription :</b> Groupement Régional gérée par l'Institut St Laurent <a href="http://www.institutsaintlaurent.org">http://www.institutsaintlaurent.org</a></p>	<p>-Les trois modules seront accessibles sur une année. Formation ouverte à distance.</p>	<p>-Chaque module de 40h est organisé : 5 journées de 7h + 5 heures</p>	<p><b>Allègement</b> Possibilité d'allègement de modules. La demande est à formuler à la plate forme régionale. La décision est prise par Unifaf.</p>	<p><b>Allègement :</b> Pas de prise en charge spécifique.</p>

## MAITRE APPRENTISSAGE (Module MA + M1)

<p><b>Module apprentissage (HORS GROUPEMENT)</b> <b>Inscription : IREIS</b> Mme Anselme 42 rue Tour de varan - 42700 Firminy <b>Inscription : ARIA</b> ARFRIPS 10 impasse Pierre Baizet 69338 LYON cedex 09</p>	<p>- Module complémentaire - Apprentissage de 30 heures. -Articulation (Rencontre individuelle + Rencontres MA/Formateur : 10h</p>	<p>Deux regroupements : trois jours et deux jours de 7h (dont une heure en autoformation). Deux heures à distance pour répondre à des informations précises. -L'apprentissage et le dispositif en travail social. -Le statut, la réglementation. -Le suivi de l'apprenti et référentiel du maître d'apprentissage. -Spécificités Région Rhône Alpes. Validation par la présence</p>	<p>Évaluations par la présence.</p>	<p><i>Financement spécifique APPRENTISSAGE</i></p>
<p><b>Module 1</b> Tuteur de proximité : les bases</p> <p><b>Inscription :</b> Inscription des MA faite directement par IREIS ou ARIA auprès du Groupement</p>	<p><b>40 heures</b> Module obligatoire pour MA</p> <p>Inscription des MA faite directement par IREIS ou ARIA auprès du Groupement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Notions de compétences de référentiel.</li> <li>-Savoir préparer l'accueil.</li> <li>-Savoir favoriser l'émergence de compétences.</li> <li>-Savoir favoriser la construction de la posture professionnelle.</li> <li>-Savoir utiliser les outils d'évaluation.</li> </ul>	<p>Le titre est validé par la présence du stagiaire et une épreuve de certification : Exposer et illustrer par des exemples la co construction et la mise en œuvre de l'accompagnement.</p>	<p><i>Financement spécifique APPRENTISSAGE</i></p>